



# Saint-Malo : la justice donnera-t-elle encore une fois raison au capitalisme sauvage et pollueur ?

Actualité législative publié le **29/06/2020**, vu **877 fois**, Auteur : [Justice pour Saint-Malo](#)

**A Saint-Malo, on ne parle que de ça : le 2 juillet prochain, le tribunal judiciaire rendra son verdict dans l'affaire opposant des citoyens – emmenés par l'association Osons, dirigée par Alain Guillard – à la société Timac Agro.**

*A Saint-Malo, on ne parle que de ça : le 2 juillet prochain, le tribunal judiciaire rendra son verdict dans l'affaire opposant des citoyens – emmenés par l'association Osons, dirigée par Alain Guillard – à la société Timac Agro, accusée de pollution à l'ammoniac. Examinons les dessous des cartes.*

Sur le ring judiciaire, les forces en présence semblent déséquilibrées. D'un côté, l'entreprise Timac Agro, poids lourd économique de Saint-Malo avec 1100 emplois et des dizaines de millions d'euros de chiffre d'affaires. De l'autre, une mobilisation citoyenne avec [l'association Osons d'Alain Guillard](#) et 12 riverains militants se battant pour un monde plus juste et pour l'environnement. C'est l'histoire de David contre Goliath qui se rejoue en ce moment en Ille-et-Vilaine. Au printemps dernier, la hache de guerre a été déterrée avec l'attaque en justice de l'association Osons qui a déposé [un recours en référé civil contre l'usine](#) pour « *troubles anormaux de voisinage* ». Le 2 juillet prochain, le juge des référés tranchera.

## Osons contre Timac, David contre Goliath

Pilier des forces de gauche sur l'échiquier politique malouin, proche du NPA, de LFI et du PCF, Alain Guillard a d'ores et déjà réussi son pari : revenir sur la scène politique locale, faire parler de la procédure en cours et mobiliser les citoyens de Saint-Malo. Au-delà de l'occasion fournie de retrouver l'arène municipale dans laquelle il se sent à son aise, Alain Guillard a aussi su mobiliser sa base militante et réunir quelques [5800 signatures](#) grâce à une pétition en ligne. « *Ce qui nous a décidés, c'est de voir les alertes folles que nous remontaient les habitants du quai Trichet notamment*, explique le leader associatif dans les colonnes de [20 Minutes](#). A ses côtés, l'avocate de l'association, [M<sup>e</sup> Virginie Le Roy](#), n'y va pas par quatre chemins elle non plus : « *Ces riverains ont osé mettre ce scandale malouin sur la place judiciaire*. Et avec la chaleur de l'été qui s'installe sur l'Hexagone, la gêne risque d'être encore plus violente dans les semaines à venir. Le temps presse !

Malheureusement pour les riverains, malgré cette pollution atmosphérique évidente, l'affaire n'est pas jouée d'avance. Loin de là. C'est toujours la même musique qui se joue. D'un côté au nom de l'emploi on tolère l'intolérable et de l'autre il y a la planète qui subit. Pourquoi, pour protéger 1000 emplois, faudrait-il accepter de voir une entreprise privée polluer ? L'emploi n'est qu'un prétexte. Derrière il y a des profits et des salaires de misère. De l'exploitation des travailleurs et des atteintes environnementales intolérables, c'est ça le capitalisme. Cette logique se fait pour quelques gros bonnets qui s'en mettent plein les poches. Les salariés esclaves en arrivent à défendre leur entreprise car ils ont peur de ne plus avoir assez pour survivre, car les salaires versés ne permettent que de survivre. Il faut briser les chaînes. Ne pas rentrer dans cette

exploitation du plus grand nombre pour quelques capitalistes sans morale. La Timac doit fermer. Être de gauche c'est refuser les compromis. C'est vouloir faire changer les choses. C'est vouloir de l'égalité, de la justice sociale, une juste répartition des richesses, prendre en compte les défis environnementaux. Depuis trop longtemps on détruit tout avec des arguments fallacieux basé sur l'emploi. Cette période est terminée. Pour Alain Guillard et ses cohortes de militants, l'objectif est double : la cessation de l'exploitation des travailleurs de la Timac et la fin d'un scandale environnemental, avec bien d'autres usines et sites industriels du pays de Saint-Malo en ligne de mire.

Mais pour se faire, Osons devra aussi passer à l'action pour faire plier le pouvoir judiciaire. L'affaire de l'usine de la Timac à Saint Malo est emblématique. L'une de ses voisines, Catherine, le disait bien sur [France Bleu](#) en parlant de la pollution : « *Tout le monde sait que ça vient de Timac Agro, mais on ne peut rien dire car c'est l'un des principaux employeurs de la ville* ». C'est bien cette position de force sur le plan économique et financier qui tord le bras des pouvoirs publics et menace le judiciaire. Ni le préfet, ni le maire sortant n'ont vraiment tenté de faire respecter la loi à Saint-Malo. Pourtant, les recommandations sanitaires sont claires, et écrites noir sur blanc. Suite à une inspection de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) en 2018, deux arrêtés préfectoraux ont imposé à la Timac « *de respecter, dans un délai de trois mois, la valeur limite de concentration en ammoniac fixée à 50mg/m<sup>3</sup>* ». C'est le respect de ces arrêtés qu'Alain Guillard veut désormais imposer par tous les moyens. Depuis deux ans, les pouvoirs publics font comme par hasard la sourde oreille, ne laissant aux Malouins qu'un seul recours : le sursaut citoyen d'une poignée d'entre eux, pour faire fermer ces aberrations du port de commerce, en espérant un effet domino ensuite.

**« On n'est pas prêt de lâcher ! »**

A la sortie de la précédente audience, le 11 juin dernier, Alain Guillard – toujours courageux alors qu'une partie de l'establishment local tente de le discréditer par tous les moyens – n'a pas [mâché ses mots](#) : « *Depuis cinq ans, nous avons pris ce problème-là à bras le corps, on n'est pas prêt de le lâcher ! Sur le fond, il y a une très grosse déformation dans les arguments des avocats de la Timac. Aujourd'hui, on en arrive là, cette négation de ce que vit la population est assez incroyable, avec des arguments complètement fallacieux, disant que les gens qui sont là sont manipulés.* » Candidat de gauche gauche soutenu par le Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA), le PCF et LFI en mars dernier lors du 1<sup>er</sup> tour des municipales, Alain Guillard milite donc pour la suspension voire l'interdiction des activités économiques nocives depuis six ans, avec assiduité, que ce soit le dossier de la Timac ou d'autres mettant en cause des promoteurs immobiliers et les connivences suspectes des pouvoirs publics dans des projets piétinant la qualité de vie et l'environnement à Saint-Malo.

Au sein de son association, Osons, Alain Guillard milite activement [en faveur des demandeurs d'emplois](#), contre la [pollution de l'air](#) et de [l'eau](#), pour une meilleur [politique du logement](#), ou encore une vraie stratégie de [transports](#) et d'[urbanisme](#). Après la Timac, il poursuivra d'ailleurs un autre combat en cours, pour bloquer un projet immobilier inepte au niveau des Nielles, sur la côte. « *En 2020 en France, les millions permettent toujours de massacrer [le littoral], écrit [Guillard sur le site de l'association](#). Le fric, le fric, le fric a encore arraché un peu de la côte et renforce son emprise.* » Alain Guillard est de tous les combats pour stopper une déferlante de projets uniquement destinés à enrichir la classe au pouvoir depuis trop longtemps à Saint Malo.

L'ennemi est donc toujours le même, même s'il prend des visages différents. Car c'est exactement la même logique financière et capitaliste dénoncée par Alain Guillard qui fait croire à la Timac qu'elle peut se permettre tout et n'importe quoi à Saint-Malo. Rendez-vous le 2 juillet prochain pour l'épilogue judiciaire. En espérant pouvoir compter sur l'impartialité et l'indépendance de la justice française qui, trop souvent, au nom de l'emploi, se fait complice d'un capitalisme outrancier et destructeur.